

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	30 (1922)
Heft:	6
Rubrik:	Assemblée générale annuelle des délégués de l'Alliance suisse des samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance suisse des samaritains
Comité directeur et Section des samaritains de Vevey

Olten, Vevey, le 12 mai 1922.

Aux sections de l'Alliance suisse des samaritains !

Chers amis samaritains,

C'est avec plaisir que nous vous convions à l'**Assemblée générale annuelle des délégués de l'Alliance suisse des samaritains** qui aura lieu à **Vevey, les samedi et dimanche 10 et 11 juin** prochain.

Pour la première fois, la section de Vevey a l'honneur de recevoir les délégués de l'Alliance et elle se fera une joie de les accueillir le plus cordialement possible. Outre l'intérêt très grand que présentera l'assemblée des délégués, nous ne doutons pas que tous ceux qui viendront jusqu'à nous jouiront de la nature merveilleuse qu'offre notre situation au bord du bleu Léman. Nous espérons donc avoir le plaisir de saluer chez nous les délégués de toutes les sections de notre association samaritaine.

A bientôt donc à Vevey !

Avec nos cordiales salutations,

Pour l'Association des samaritains de Vevey :

Le président : AUG. SEILER.

Le secrétaire : M. SCHNEIDER.

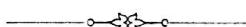
Pour le comité directeur de l'A. S. S

Le président : AUG. SEILER.

Le secrétaire : A. RAUBER.

Prix de la carte de fête: fr. 14 (souper, chambre, déjeuner, dîner et promenade en bateau).

Pour le dimanche seulement: fr. 6 (dîner et promenade en bateau).



**Assemblée générale annuelle
des délégués de l'Alliance suisse des samaritains
à Vevey, les 10 et 11 juin 1922**

Samedi 10 juin, dès 9 heures du matin: Remise à la gare des cartes de fête et des billets de logement aux délégués au fur et à mesure de leur arrivée; à 19 heures: souper en commun au casino du Rivage, suivi d'une soirée familiale.

Dimanche 11 juin, à 8 heures du matin: Assemblée des délégués au Théâtre.

Les délégués échangeront à l'entrée de la salle leur carte de légitimation contre la carte de vote.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués.
2. Rapport de 1920/1921.
3. Comptes de l'exercice et propositions des vérificateurs.
4. Budget pour 1923.

5. Désignation du lieu de la prochaine assemblée.
6. Nomination d'un vérificateur de comptes.
7. Suppression des timbres de franchise. Compensation offerte aux sections : assurance gratuite en cas d'accidents.
8. Plaques en émail pour postes de secours. Nouveaux certificats. Nouveaux formulaires pour les secours donnés. (Les projets seront exposés dans la salle de l'assemblée.)
9. Communications diverses.
10. Divers.

Clôture de la séance à 10 h. 45 environ.

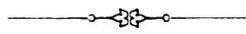
A 11 heures : Conférence en langue allemande, par M. le Dr Buser, de Vevey ; sujet : *Kurze Skizzen aus der Kriegskrankenpflege früherer Jahrhunderte*. Conférence en langue française, par M. le Dr de Marval, de Neuchâtel ; sujet : *Le strict rôle d'un bon samaritain*.

N.-B. Tous les délégués sont tenus d'assister à l'une ou l'autre de ces conférences.

A midi : Dîner en commun au casino du Rivage.

A 14 h. 30 : Promenade en bateau : St-Gingolph, Bouveret, Villeneuve, Montreux, Vevey.

N.-B. Le bateau sera de retour à Vevey à 17 heures, assez tôt pour que les délégués puissent prendre les trains du soir dans les directions de Genève, Neuchâtel et Berne.



Un enfer russe pendant la grande guerre

Les pages qui suivent nous ont été adressées par un médecin étranger qui a fait ses études en Suisse avant la guerre, et qui est diplômé par une de nos universités romandes.

En 1914, il prit du service dans une ambulance hongroise ; peu après, il dirige le service chirurgical dans un hôpital militaire auxiliaire en France où il passe près d'un an. La Croix-Rouge de son pays d'origine l'ayant alors enrôlé pour la visite des camps de prisonniers en Russie, il arrive à Pétrograde pour assister à l'agonie du régime tsariste, en 1917. De la capitale, il passe à Moscou, siège du Gouvernement central, qui le dirige sur Bakou, au bord de la mer Caspienne.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises — pendant ses études et après son retour de Russie — ce docteur en médecine qui a bien voulu, pour les lecteurs de la *Croix-Rouge suisse*, nous

adresser le rapport qu'on va lire, et qui concerne le camp de prisonniers de guerre de l'île de Nargin à quelques kilomètres au sud de Bakou.

Réd.

* * *

Notes sur un camp de prisonniers en Russie en 1917.

(A propos du régime intolérable auquel les prisonniers étaient soumis au camp de l'île de Nargin sur la mer Caspienne, à une vingtaine de kilomètres de Bakou.)

Après les plaintes réitérées parvenues au Comité international de Genève ainsi qu'au Roedda Corset (Croix-Rouge suédoise), une commission médicale composée de trois médecins (dont un musulman) se rendit au camp de l'île de Nargin. Ce camp de prisonniers, établi sur les indications du président de la Croix-Rouge russe, fut longtemps considéré dans les sphères officielles de la Russie comme un camp-modèle bien propre à recevoir des